

Fiche de Données de Sécurité



1. Identification de la Préparation et de la Société / Entreprise

Nom:	ROHOME 1-QT 4PK BLK	Date de Révision:	4/25/2023
Étiquette d'un Produit:	365930	Société/Entreprise:	8/17/2021
Utilisation Recommandée:	Floor Coating		
Société/Entreprise:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA	Fabricant:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA
Préparée par:	Service des Affaires Réglementaires		
Numéro de téléphone d'urgence:	24 Hour Hotline: 847-367-7700		

2. Identification des Dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit

Aucun symbole n'est requis selon la norme de communication des risques OSHA 2012 29 CFR 1910.1200.

Mention d'avertissement

Aucun mot de signal a été attribué

3. Composition / Informations sur les Ingrédients

SUBSTANCES DANGEREUSES

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Wt.% Range</u>	<u>Symbols GHS</u>	<u>Phrases GHS</u>
1-Propanamine, 3-(diethoxymethylsilyl)-	3179-76-8	0.1-1.0	Indisponible	Indisponible
2,2,4-Trimethyl-1,3-pentanediol 2-methylpropanoate	25265-77-4	0.1-1.0	GHS06	H331
Noir de Carbone	1333-86-4	0.1-1.0	Indisponible	Indisponible
Octylphénoxypolyéthoxyéthanol	84133-50-6	0.1-1.0	GHS05	H315-318
Méthyloxirane polymérisé avec l'oxirane, éther monobutylique	9038-95-3	0.1-1.0	GHS06	H330
2-Méthoxyméthyléthoxypropanol	34590-94-8	0.1-1.0	Indisponible	Indisponible

4. Premiers Secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas de contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

En cas d'ingestion: L'ingestion de moins de 30 ml n'est pas dangereuse. Lorsqu'il s'agit de quantités plus importantes, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un ou deux verres d'eau et obtenir des soins médicaux. En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait à la victime. Appeler un médecin ou un centre antipoison immédiatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. En cas de malaise, consulter un médecin.

5. Mesures de Lutte contre l'Incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Sable Sec, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Garder les contenants hermétiquement fermés. LE POINT D'INFLAMMABILITÉ EST VÉRIFIÉ PLUS GRAND QUE 200 DEGRÉS F. Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion n'a été noté.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermés afin d'empêcher la montée de la pression. Si on a recours à l'eau, on utilisera de préférence une lance de pulvérisation.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Aucune information.

6. Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: En cas de déversement, contenir la substance déversée et enlever avec un produit absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales. Ne pas brûler des containers fermés.

7. Manipulation et Stockage

MANIPULATION: Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Entreposage : Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

8. Contrôle de l'Exposition / Protection Individuelle

Nom chimique	N° CAS	% en Poids Moins Que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
1-Propanamine, 3-(diethoxyméthylsilyl)-	3179-76-8	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
2,2,4-Triméthyl-1,3-pentanediol 2-méthylpropanoate	25265-77-4	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Noir de Carbone	1333-86-4	1.0	3 mg/m3	N.E.	3.5 mg/m3	N.E.
Octylphénoxyéthoxyéthanol	84133-50-6	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Méthylloxirane polymérisé avec l'oxirane, éther monobutylique	9038-95-3	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
2-Méthoxyméthyléthoxypropanol	34590-94-8	1.0	50 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

PROTECTION RESPIRATOIRE: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur.

PROTECTION DE LA PEAU: Utiliser des gants pour éviter le contact prolongé avec la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanée suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés Physiques et Chimiques

Apparence:	Liquide	État Physique:	Liquide
Odeur:	MODÉRÉE	Seuil de l'odeur:	N.E.
Gravité spécifique:	1.208	pH:	8.6
Point de Congélation, °C:	Non Déterminé	Viscosité:	Non Déterminé
Solubilité à l'eau:	Miscible	Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):	Non Déterminé
Temp. de Décomposition, °C:	Non Déterminé	Limites d'Explosivité, %vol:	N.A. - N.A.
Plage du point d'ébullition:	100 - 537	Point d'éclair, °C:	94
Inflammabilité:	Ne supporte pas la combustion	Température d'Auto-Inflammation, °C:	Non Déterminé
Taux d'évaporation:	Plus lent que l'Éther	Pression de Vapeur:	Non Déterminé
Densité de Vapeur:	Plus lourd que l'air		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

10. Stabilité et Réactivité

Conditions à éviter: Éviter la chaleur excessive. Préserver du gel.

Incompatibilité: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alcalis forts.

Décomposition Dangereuse: La flamme produit l'irritation.

Polymérisation Hasardeuse: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations Toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'œil s'il n'est pas enlevé immédiatement.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: La substance peut être nocive si ingérée.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Contient du noir de carbone. On a observé une inflammation chronique, une fibrose pulmonaire et des tumeurs aux poumons chez certains rats ayant été exposés pendant de longues périodes à des concentrations excessives de noir de carbone et à plusieurs particules de poussière fines insolubles. On n'a pas observé de tumeur chez d'autres espèces animales (souris et hamster) dans des circonstances et des conditions d'étude similaires. Des études épidémiologiques portant sur des travailleurs Nord-Américains n'ont indiqué aucun effet néfaste sur la santé cliniquement significatif découlant de l'exposition professionnelle au noir de carbone. Le noir de carbone figure sur la liste du CIRC dans la classe 2B - <Possiblement cancérogène pour les humains> et l'ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists) a proposé de le mettre dans la classe A4 - <Non classé en tant que cancérogène pour les humains>. Une exposition importante n'est pas prévue lors de l'application au pinceau ou lors du séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière provenant du sablage répété de surfaces ou au brouillard de pulvérisation et de la concentration actuelle de noir de carbone dans la formule.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTRÉE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Vapeur CL50
3179-76-8	1-Propanamine, 3-(diethoxymethylsilyl)-	N.E.	2324 mg/kg Rabbit	N.E.
25265-77-4	2,2,4-Trimethyl-1,3-pentanediol 2-methylpropanoate	3200 mg/kg Rat	>15200 mg/kg Rat	>3.55 mg/L Rat
1333-86-4	Noir de Carbone	>15400 mg/kg Rat	N.E.	N.E.
84133-50-6	Octylphénoxypropyléthoxyéthanol	2100 mg/kg Rat	N.E.	N.E.
9038-95-3	Méthylloxirane polymérisé avec l'oxirane, éther monobutylique	5000 mg/kg Rat	14934 mg/kg Rabbit	.1 mg/L Rat
34590-94-8	2-Méthoxyméthyléthoxypropanol	5350 mg/kg Rat	9500 mg/kg Rabbit	>20 mg/L

N.E. - Non-Établi

12. Informations Écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées. Aucune donnée d'écotoxicité n'a été trouvée pour ce produit.

13. Considérations Relatives à l'Élimination

Elimination: Éliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux.

14. Informations Relatives aux Transports

	<u>National (USDOT)</u>	<u>International (IMDG)</u>	<u>Aérien (IATA)</u>	<u>TDG (Canada) - FRENCH</u>
Numéro UN:	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
Nom UN::	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Classe de danger :	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
Groupe d'emballage:	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
Quantité Limitée:	Non	Non	Non	Non

15. Informations Réglementaires

Réglementations Fédérales Américaines:

Catégorie de Risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

aucun connu

Loi de Modification et de Nouvelle Autorisation du Superfund (LEP), Article 313

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>
2-Méthoxyméthyléthoxypropanol	34590-94-8
Pigment de bleu de phtalocyanine	147-14-8
Copper, [29H,31H-phthalocyaninato(2-)-N29,N30,N31,N32]-, (1,3-dihydro-1,3-dioxo-2H-isoindol-2-yl)methyl derivatives	68411-06-3

Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

Réglementations des États Américains:**DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE**

Attention:

Cancer et Effet Nocif sur la Reproduction - www.P65Warnings.ca.gov.

16. Autres Informations**Evaluations HMIS**

Santé: 2* Inflammabilité: 1 Risque physique: 0 Protection individuelle: X

Classements NFPA

Santé: 2 Inflammabilité: 1 Instabilité: 0

Les Composés Organiques Volatils: 44 g/L

CE DATE DE RÉVISION: 4/25/2023

MOTIF DE LA RÉVISION: Modification de la Composition du Produit
Changement du Marque des Substances Dangereuses
Seuil de Risque de Substance % Modifié
Modification des Propriétés de la Substance et/ou du Produit dans la ou les Section(s):
03 - Composition / Informations sur les Ingrédients
08 - Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle
11 - Informations Toxicologiques
15 - Informations Réglementaires
16 - Autres Informations
Énoncé(s) de Révision Modifié(s)

Légende: N.A. - Sans Objet, N.D. - Non Déterminé, N.E. - Non-Établi

Rust-Oleum Corporation estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisez et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Corporation ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.